

<http://pierrealainmillet.fr/depense-publique-fonction-publique>



Conseil municipal du 26 juin 2018

# dépense publique, fonction publique, service public !

- Interventions - Conseil Municipal -

Date de mise en ligne : jeudi 28 juin 2018

---

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Nous examinons avec ce compte administratif les dépenses publiques de notre collectivité dans un contexte d'énorme pression médiatique pour la baisse des dépenses publiques, et chacun peut constater le large accord contre les dépenses publiques des oppositions réunies, Messieurs Monchau (FN), Girard (LR), Iacovella (UDI), Ben Khelifa (PS/En marche) et de madame Groleas (En Marche), qui tous réclament encore et encore des baisses de dépenses publiques !**

**On ne peut d'ailleurs parler des dépenses publiques sans évoquer ce "pognon de dingue" des dépenses sociales. Ce coup médiatique incertain du président avait été précédé par une formule choc plus directe de Bruno Le Maire "réduire la dépense sans rien toucher aux aides sociales, (...) ce ne serait pas juste ni lucide vis-à-vis des Français"**

**Rappelons que L'ONG Oxfam, analysant la répartition des profits entre dividendes, investissements et salariés évoque le « pognon de dingue » brassé par les entreprises et montrant que « si les entreprises avaient maintenu leur niveau de redistribution de 2009 [1], chaque salarié d'une entreprise du CAC 40 aurait pu être augmenté de 2 000 euros par an sur la période 2009-2016. » sans oublier les dépenses militaires qui repartent à la hausse, ou les 70 milliards annuels de l'évasion fiscale !**

Mais la guerre contre la dépense publique se poursuit. Le Comité action publique 2022 doit proposer à l'exécutif quelques dizaines milliards d'euros d'économies. Le cabinet très libéral COE-Rexecode dénonce les 280 milliards d'euros de plus que l'État français dépense par rapport à son voisin d'outre-Rhin. Le très en marche institut Montaigne, insiste je cite « *Toute politique de diminution de la dépense publique doit donc porter sur les deux principaux postes de dépenses : les prestations sociales et les dépenses de personnel* », et on voit déjà se réjouir tous ensemble madame Groleas et messieurs Monchau, Girard, Iacovella et Ben Khelifa...

Mais, car il y a un mais, les mêmes s'inquiètent, je cite toujours « *On comprend intuitivement l'angoisse macronienne sur ce sujet. Déjà figé dans l'image d'un « président des riches », Emmanuel Macron pourrait laisser beaucoup de plumes dans cette opération et s'ancrer définitivement dans une fracture systémique avec les milieux populaires.* »

Et oui, à force de mettre en cause les retraités, les fonctionnaires, les CDI, les jeunes, on finit par se retrouver un peu seul... D'autant que cette guerre médiatique contre les dépenses publiques en France ne résiste pas à l'examen...

L'Angleterre dépense un tout petit peu plus pour l'éducation que la France, mais plus de 30% de ses dépenses sont privées, contre 10% seulement pour la France, Pourquoi les dépenses scolaires privées seraient-elles plus légitimes que les publiques ?

La même chose pour la santé. Les dépenses de santé par personne aux USA sont de plus du double de la France, mais moins de 30% est pris en charge par la dépense publique. Là aussi, ce ne sont que les dépenses publiques de santé qui sont critiquées. Les plus riches qui bénéficient de la politique de Macron ne veulent pas réduire leurs dépenses de santé, mais contraindre les autres à moins se soigner pour que eux contribuent moins à la solidarité nationale !

## dépense publique, fonction publique, service public !

---

La moitié des dépenses publiques en France concernent le social dont les retraites et la santé. Quand on vous parle de baisse des dépenses publiques, il faut comprendre baisse des aides au logement, des services publics, des remboursements de soins, des retraites, et vous savez que 4 millions de retraités touchant une pension de reversion, le plus souvent des femmes dont 1 million qui n'ont pas d'autres retraites, peuvent s'inquiéter. Les technocrates qui fournissent des rapports au gouvernement regarde avec envie les 33 Milliards de ces reversions..

Oui, il faut le dire et ce rapport le montre dans le détail, les dépenses publiques sont les dépenses pour le service public, les dépenses utiles aux habitants, et elles ont l'énorme avantage de pouvoir être contrôlées par le contribuable. C'est d'ailleurs un principe constitutionnel, chacun doit pouvoir contrôler l'usage des fonds publics. Mais qui peut espérer contrôler l'usage des fonds privés ? On nous dirait "mais de quel droit" ! Effectivement les milliards de dépenses privées de santé aux USA, les milliards de dépenses privées scolaires d'Angleterre ne sont contrôlées par personne d'autres que les actionnaires, et leur seul critère d'utilité est la rentabilité des capitaux investis. Tant pis si la santé publique et l'espérance de vie sont en recul aux USA.

A Vénissieux, le compte administratif confirme que nos dépenses sont maîtrisées, les +2,2% de 2017, qui sont la conséquence de la mise en oeuvre de la réglementation sur les parcours professionnels des agents, faisant suite à deux années de baisse, ce qui fait que au total, nous sommes sur trois ans nettement en dessous de 1% par an, tout en ayant maintenu notre niveau d'investissement et en réduisant notre endettement.

Je conclurai avec constance cette année encore avec ce que je disais pour le groupe communiste en 2016, je cite

« nous savons à quel point c'est un défi de gérer une grande ville populaire dans cette société injuste et violente, nous savons que pour près d'un Vénissien sur trois, c'est la pauvreté et la précarité qui font le quotidien, et que pour tous les Vénissiens, ce sont les inquiétudes sur l'avenir des enfants, la santé, l'accueil des anciens, les incivilités et les trafics qui progressent, et ce monde de plus en plus fou qui multiplie les guerres et les réfugiés. »

C'est pourquoi nous travaillons à faire vivre un service public communal utile à toutes les catégories de Vénissiens, des plus pauvres, à ceux qui réclament légitimement de nouveaux services dans une ville vivante et qui se développe.

Car la dépense publique est légitime quand elle permet et organise le service public avec des agents qui peuvent s'engager dans leur métier parceque leur statut les reconnaît, leur assure leur indépendance, bien loin des jobs éphémères et précaires de l'ubérisation. C'est bien le statut de la fonction publique qui est la réponse moderne aux besoins de compétences des services publics.

Dépense publique, fonction publique, service public, c'est le tryptique de la réussite publique, ne vous en déplaise !

---

[1] 2009, c'était Sarkozy monsieur Girard, ce n'était pas le socialisme !